



AVIS

La commune de Tonnay-Charente est propriétaire d'un local d'environ 350m² (ex-laiterie), situé à la Petite Enclouse, qu'elle souhaite mettre à disposition d'une association dans le cadre d'un projet de tiers-lieu.

La Collectivité vise ainsi à développer des services culturels et sociaux sur le territoire tout en permettant, en parallèle, de réhabiliter les bâtiments laissés à l'abandon.

L'intérêt est également d'apporter de l'inclusion et du lien social sur la commune.

Le Maire
Eric AUTHIAT

